



Rapport ESG & Impact

2023

TiLT || **CAPITAL**
PARTNERS

Siparex Group

Edito 03

I. L'essentiel sur TiLT 04

- 1. Chiffres clés 05
- 2. Notre raison d'être 06
- 3. Les grandes étapes de la construction de TiLT en matière d'ESG 07
- 4. Notre stratégie d'action 08
- 5. Notre contribution à l'écosystème 09

II. Aperçu de nos participations 10

III. La RSE au sein de TiLT 13

- 1. Les objectifs et engagements RSE au sein de TiLT 14
- 2. Feuille de route RSE à 3 ans 15

IV. Les nouveautés 2023 16

- 1. Calcul des émissions évitées pour chacune des sociétés du portefeuille 17
- 2. Recrutement d'un directeur climat, 25% dédié à TiLT 18
- 3. Lancement d'un outil de *reporting* 18

V. Données ESG sur les sociétés du portefeuille de TiLT 19

- 1. Présentation par société 20
- 2. PAI 26

VI. Annexes 29

- 1. Article 29 de la loi Énergie-Climat 30
- 2. Matrice des macro-risques 32
- 3. Liste d'exclusion 33



Edito



Sur la route de l'intégration de la durabilité dans nos pratiques, l'un des éléments clés est de respecter les règles de gouvernance et les engagements envers les parties prenantes. Avec un premier **closing** en avril 2022, nous avons beaucoup à faire pour amener TiLT au niveau attendu en termes opérationnels, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques ESG. Cela s'est traduit l'année dernière par une publication retardée de notre premier rapport ESG.

Nous avons alors déjà structuré notre approche ESG en formalisant notre Système de Gestion Environnementale et Sociale (ESMS) ainsi que les outils pour évaluer les risques et performances ESG dans notre processus d'investissement, mais nous restons conscients de la nécessité de continuer à professionnaliser notre approche, en particulier de **reporting** ESG.

En conséquence, les six derniers mois ont été plus particulièrement dédiés à cet effort de professionnalisation, afin de traduire dans la pratique notre ambition ESG, qui constitue l'un des piliers de notre thèse d'investissement.

Tout d'abord, nous avons structuré la collecte de données ESG en déployant l'outil **Reporting 21**, également utilisé par le Groupe Siparex. Cette étape est cruciale pour une couverture large et uniforme des performances ESG de nos investissements dans le temps et pour concevoir des plans d'action ESG. Du côté des participations, les entrepreneurs et les managers ont démontré un engagement remarquable dans la mise en œuvre de cette initiative. Nous continuerons à collaborer avec eux pour nous assurer que cet outil de **reporting** leur soit également utile et leur permette d'évaluer leur progression en matière d'ESG.

Deuxièmement, nous avons mandaté un cabinet de conseil en durabilité, I Care by Bearing Point, pour nous soutenir dans l'analyse et la prise de décisions concernant l'impact positif de nos investissements sur la réduction des émissions

de Gaz à Effet de Serre (GES). L'objectif est de réaliser à la fois une première évaluation approfondie des émissions évitées de chacune des sociétés du portefeuille actuel (aussi appelées « **scope 4** »), et de développer des méthodologies robustes pour inclure l'évaluation des émissions évitées dans l'analyse de nos futurs investissements. Nous prévoyons d'avoir achevé cette mission d'ici fin 2024 et de partager les résultats dans le rapport de l'année prochaine.

En troisième lieu, Siparex et TiLT ont recruté Antoine Joint, un responsable climat expérimenté qui aidera le Groupe à élaborer sa stratégie de décarbonation et soutiendra les entreprises de son portefeuille dans leur démarche de réduction de leur empreinte carbone. Antoine consacra 25% de son temps à TiLT.

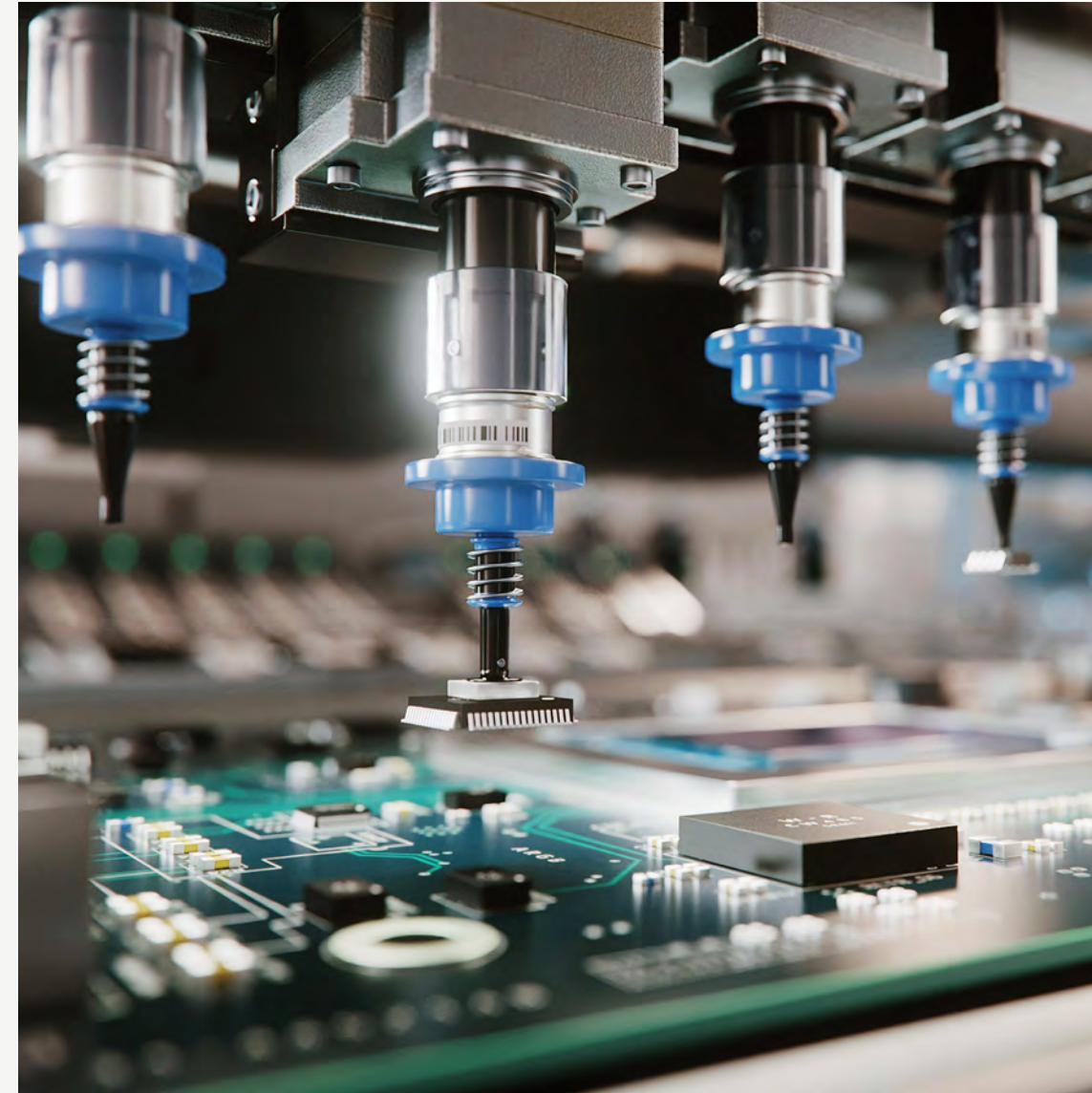
Sur le plan des investissements, un point clé de l'année 2023 est le déploiement systématique de mécanismes de partage des bénéfices dans nos transactions. Cela a nécessité une forte implication de notre équipe dans la conception des transactions et dans l'intégration du sujet dans sa documentation. Cela a surtout donné lieu à des discussions riches et engageantes avec les entrepreneurs et les managers pour élaborer des mécanismes pertinents pour leurs entreprises et leurs structures d'emploi. Nous sommes profondément convaincus que le partage des bénéfices est un sujet majeur de durabilité et qu'il s'affirmera comme l'un des éléments clés de la **licence to operate** du capital-investissement.

Enfin, nous avons mandaté le cabinet UTOPIES pour nous aider à concevoir un rapport plus attrayant et pertinent. Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle version !

NICOLAS PIAU

Co-fondateur et Président
de TiLT Capital Partner

I. L'ESSENTIEL SUR TiLT





1 Chiffres clés

329 M€ SOUS GESTION*

6 SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

100% DES SOCIÉTÉS CONTRIBUENT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

100% DES INVESTISSEMENTS ONT FAIT L'OBJET DE DUE DILIGENCES ESG INTERNE ET EXTERNE

8 COLLABORATEURS + 1 DIRECTEUR CLIMAT DÉDIÉ À 25% À TILT

38% DE FEMMES DANS L'ÉQUIPE DE GESTION DE TILT

100% DES ÉQUIPES DE MANAGEMENT ONT UNE PART DE LEUR RÉMUNÉRATION INDEXÉE À L'ATTEINTE D'OBJECTIFS ESG AMBITIEUX

94% DE TAUX DE RÉPONSE MOYEN DES PARTICIPATIONS AU QUESTIONNAIRE ESG 2023

2 Notre raison d'être

En tant que société de gestion de fonds article 9, l'objectif central de TiLT est la transition juste, avec un angle plus spécifique sur le climat. Le premier fonds de TiLT, le fonds de capital croissance TCF 1, a pour thèse de soutenir les PME européennes qui contribuent à la transition d'un système énergétique centralisé reposant principalement sur les combustibles fossiles vers un système décentralisé et flexible reposant sur l'utilisation croissante des énergies renouvelables. Réaliser cette transition est un défi immense, puisqu'il s'agit de transformer le plus grand système industriel de la planète, tout en veillant aux enjeux de coûts de l'énergie et de sécurité d'approvisionnement. TiLT souhaite, à son échelle, apporter des réponses innovantes à ce défi.



« Soutenir les PME européennes qui contribuent à la transition d'un système énergétique centralisé reposant principalement sur les combustibles fossiles vers un système décentralisé et flexible reposant sur l'utilisation croissante des énergies renouvelables. »



NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT TRAITÉ DE DEUX GRANDS THÈMES SPÉCIFIQUES :

- **L'efficacité énergétique** qui répond directement aux objectifs d'accessibilité financière, de sécurité énergétique et de décarbonation. Le potentiel est considérable et touche de multiples secteurs, des transports aux bâtiments en passant par les industries.
- **La flexibilité du système énergétique** qui est essentielle pour améliorer la fiabilité du système énergétique et pour intégrer les énergies renouvelables dans le réseau électrique et le système énergétique en général.

Au-delà de la mission de contribuer à la transition énergétique et climatique en investissant dans des entreprises qui réduisent les émissions de GES de leurs clients, TiLT se donne des objectifs

ambitieux de maîtrise de l'empreinte carbone de ses participations. Chacune de nos sociétés en portefeuille doit réaliser un Bilan Carbone complet suite à l'entrée de TiLT, et définir un plan d'action bas carbone, dont la réalisation sera suivie régulièrement au cours de la période d'investissement. Compte-tenu des activités des entreprises intervenant en faveur de la transition énergétique, et donc de leur nécessaire croissance, les objectifs de réduction des émissions sont établis en intensité.

En ce qui concerne la contribution à la transition énergétique et climatique des sociétés, TiLT s'aide systématiquement d'experts externes pour la mesurer, avec en particulier une réflexion sur les émissions évitées permises par les produits et services de chaque société de sorte à pouvoir vérifier, rationaliser et piloter leur contribution à la transition énergétique et climatique.

3 Les grandes étapes de la construction de TiLT en matière d'ESG

L'ÉQUIPE

- Co-fondateurs
-  **Nicolas PIAU**
 -  **Nicolas LEPAREUR**
 -  **Nathanaël KRIVINE**

Peu de temps après le premier *closing* de TCF 1 en avril 2022, l'équipe d'investissement a commencé à grandir afin de gérer les *deals* en cours et les nouvelles opportunités d'investissements.

 **Antoine KRUG**
 Directeur d'investissement senior
 25 ans d'expérience en *Private Equity* au sein du groupe Siparex
 Master Ingénieur à Centrale Lille

 **Téo GUEVIT**
 Analyste
 1 an d'expérience en *Private Equity* au sein du groupe Siparex
 Management et Ingénieur à CentraleSupélec, NEOMA Business School

 **Anaïs LELEU**
 Senior Associate
 5 ans en *Private Equity* et ESG Manager
 Master en finance à Science Po Paris

 **Marion PELAT**
 Associate
 Première expérience en *impact investing* chez Demeter Partners
 Master en finance à HEC

 **Otilie COUTAUD**
 Associate
 2 ans d'expérience en *impact investing* environnemental
 Management et Ingénieur à l'ESCP et CentraleSupélec

 **Hortense JACON**
 Manager Investissement
 6 ans d'expérience en *Private Equity* & TS
 Master en finance à Audencia

 **Antoine JOINT**
 Directeur Climat
 8 ans de conseil en stratégies RSE et climat
 Master Développement Durable à Paris Dauphine
 Ingénieur généraliste à l'ESIGELEC

LES GRANDES ÉTAPES

2018

Création autour de l'ESG

2018
 Dès sa création, TiLT avait l'impact au cœur de sa stratégie. Ainsi, le *carried interest* a été lié à des indicateurs de performance sur des enjeux d'impact et ESG.

Développement d'un outil interne

2019-2021
 Avec le conseil d'experts externes, TiLT a élaboré une méthodologie pour qualifier les opportunités en termes d'impact et gérer les futurs investissements.

1^{er} closing de TCF 1 à 145 M€

Avril 2022

Pilotage ESG et ESMS

Oct 2022 - Janv 2022
 Formalisation et standardisation des ambitions et des moyens de TiLT avec l'aide de PwC. Rédaction et partage de la politique de gestion de l'impact et de l'ESG (ESMS) avec les investisseurs actuels et potentiels.

Indicateurs ESG

Novembre 2022

Création d'une liste d'indicateurs ESG à sélectionner pour évaluer la performance des investissements.

Premier cadrage émissions évitées

Décembre 2022

2023

TCF 1 atteint son objectif de 250 M€

Juin 2023

Closing final de TCF 1 à 319 M€

Décembre 2023

2024

4 Notre stratégie ESG et nos engagements

THÉMATIQUES CENTRALES D'ACTION

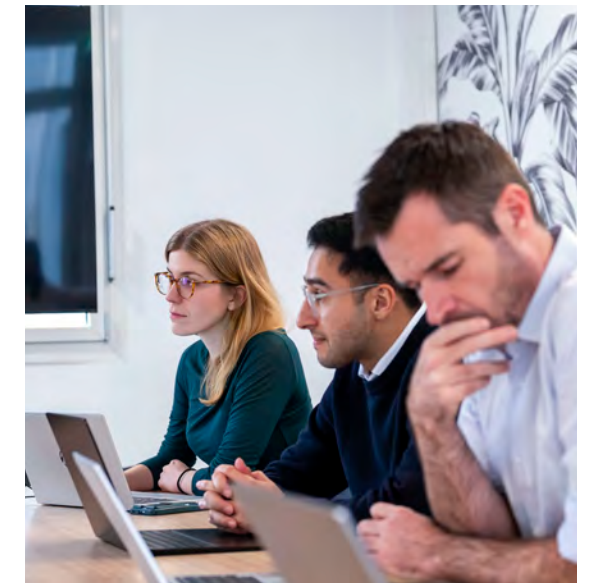
TiLT est particulièrement impliqué pour et avec ses sociétés en portefeuille sur quatre grandes thématiques ESG :

- **Contribution à la transition climatique :**
 - Réduire les émissions directes et indirectes (*scopes* 1,2 et 3) générées par les entreprises du portefeuille de 4 à 7% par an selon les cas spécifiques.
 - Maximiser les émissions évitées par les produits et services délivrés par les sociétés du portefeuille. Le champ des émissions évitées est encore relativement nouveau et il est difficile d'établir des objectifs simples et standardisés dans le domaine. TiLT adopte donc une approche de dialogue s'adaptant aux particularités de chacune des sociétés pour que celles-ci puissent mieux prendre en compte leur potentiel d'impact dans leurs décisions. La première étape est une



mission de calcul des émissions évitées de chacune des sociétés en portefeuille ainsi que d'identification des leviers les plus importants sur les résultats par le cabinet I Care, expert des méthodologies carbone.

- **Renforcement de la mixité et de l'égalité femme/homme**
- **Politiques strictes de santé et de sécurité**, sujet central pour le secteur industriel dans lequel nous investissons et socle indispensable de la qualité de vie au travail
- **Partage de la valeur** : 100% des sociétés doivent avoir un plan de partage de la valeur visant au moins 80% des salariés



MOYENS D'ACTION

- **Fixation d'objectifs quantifiés ambitieux** dans chacune des quatre thématiques sur lesquels 25% des *management packages* des équipes dirigeantes des sociétés (voire des plans de partage de la valeur à destination des employés) ainsi que 25% du *carried interest* de l'équipe TiLT sont indexés. Ces indexations significatives, prévues dès la création de TiLT en 2018, permettent l'alignement des acteurs concernés autour des objectifs d'amélioration ESG.
- **Engagement actionnarial** : En tant qu'actionnaire minoritaire de référence, nous nous voyons comme un réel *sparring partner*. Nous sommes représentés dans les organes de gouvernance, et nous nous positionnons aux côtés des équipes dirigeantes selon leurs besoins (dialogue stratégique, mises en relation, réalisations d'analyses *ad hoc*...), afin de les soutenir au mieux dans leurs plans de développement.
- **Temps dédié en accompagnement** par l'équipe de gestion : TiLT tire sa force de l'expérience et de l'expertise des fondateurs et de l'équipe dans le domaine de l'énergie, du climat et de la RSE. Leurs visions stratégiques et expertises techniques aident les entreprises du portefeuille à aligner leurs stratégies d'impact avec leurs objectifs financiers, que nous considérons intrinsèquement liées pour ce secteur.
- **Partage de la due diligence d'entrée** : L'audit ESG à l'entrée est une première étape. Souvent une nouveauté pour les sociétés, la due diligence poussée réalisée à l'entrée leur permet souvent d'acquiescer une première base solide ainsi qu'une véritable vision 360.

5 Notre contribution à l'écosystème



Notre métier d'investisseur sectoriel nécessite à la fois d'être en prise avec les acteurs de l'énergie, mais aussi de s'engager dans le débat sur les enjeux de fond qui sous-tendent la transition énergétique et l'investissement responsable. Pour contribuer à la construction de cet écosystème, nous sommes impliqués dans diverses structures et initiatives à différents niveaux.



SPONSORING

- **CLUB OF THREE** : sur les enjeux de la transition énergétique en Europe, en particulier son lien avec la souveraineté et l'autonomie stratégique
- **TASK FORCE CO₂** : conduite par Edmond Alphandéry sur la question du prix de l'externalité CO₂ dans la lutte contre le changement climatique
- **JE DÉCARBONE** : plateforme dédiée aux solutions de décarbonation dans l'industrie, créée par les Nouveaux Systèmes énergétiques en lien avec l'ADEME

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

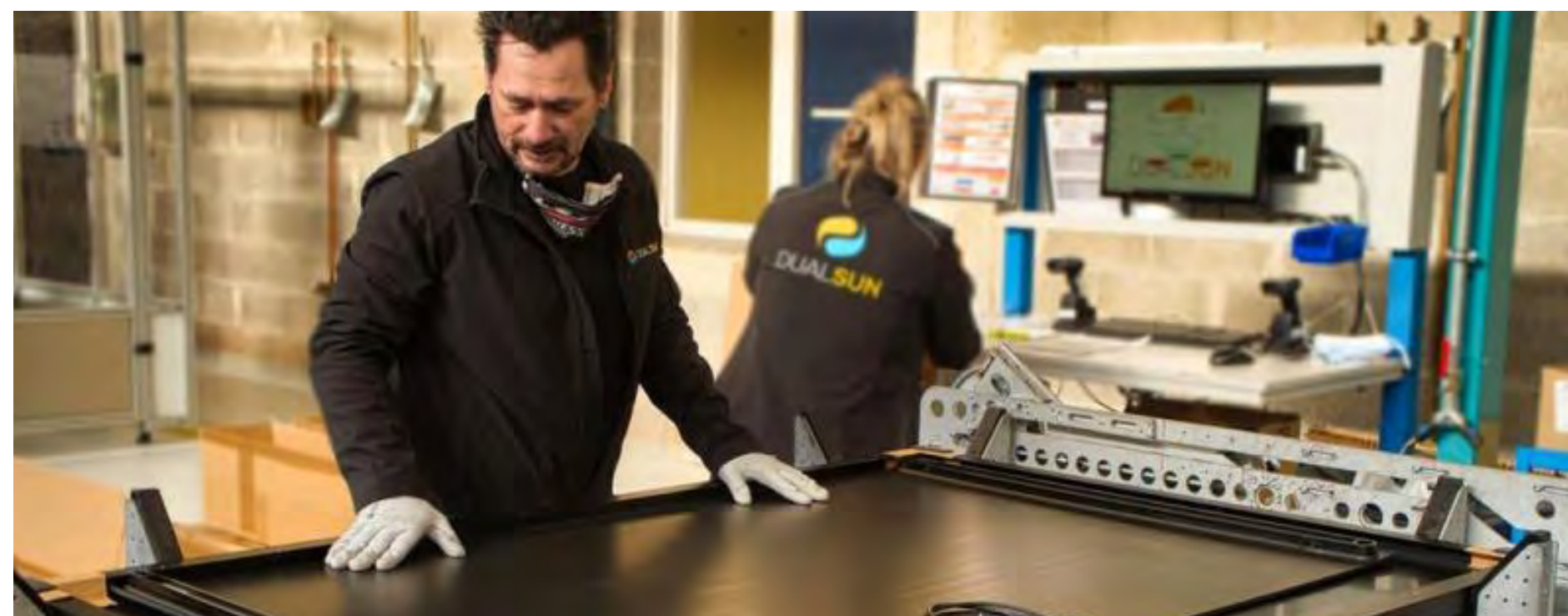
- **FRANCE INVEST** : nous participons à deux commissions : « France Invest working group on ESG & value creation » et « France Invest Sustainability, Cleantech & Decarbonization Commission ».
- **ÉVÉNEMENTS Bpifrance** (acteur structurant et investisseur important chez TILT) : présentation réalisée à BIG (innovation), coaching pour des *start-ups*, EMENA (réseau pour le développement économique de la zone Méditerranée)...
- **ENLIT** : nous sommes membres du Enlit Impact Circle, qui contribue à l'organisation de l'une des conférences de référence dans le domaine de la transition énergétique.
- **INTERNATIONAL** : nous sommes également présents à des conférences majeures comme la COP 28, IFRI WPC où nous sommes intervenus en 2022 et 2023, UNECE Gas Meeting etc.

MONDE ACADÉMIQUE

- **HEC** : interventions lors de cours sur l'ESG à HEC, et au sein du HEC Paris MBA Energy Club, afin de rester au contact de la formation et de l'enseignement.

II. APERÇU DE NOS PARTICIPATIONS





ACTIVITÉS DE NOS PARTICIPATIONS

Prise de participation en 2022



DualSun : Créateur français de solutions photovoltaïques et hybrides, permettant de générer électricité et eau chaude



Orcan : Valorisation de chaleur perdue au moyen de turbines ORC



Watt & Well : Électronique de puissance pour les outils industriels électriques et la mobilité électrique

Prise de participation en 2023



Deltalys : Technologies de filtration de biogaz peu carbonées et issues de l'économie circulaire



Volta : Production d'énergie renouvelable à faible impact environnemental (solaire sur toitures et *repowering* éolien principalement)



EODev : Générateurs d'électricité fonctionnant à l'hydrogène destinés à remplacer les groupes électrogènes diesel

CHIFFRES CLÉS 2023 SUR NOS 6 PARTICIPATIONS

118 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL | 314 ETP DIRECTS

100%

des participations ont des objectifs sur le carbone, le partage de la valeur, l'égalité femme/homme et la santé-sécurité dont dépendent 25% de notre *carried interest*.

20%

de femmes dans les comités de direction des participations, 20% de femmes dans les effectifs

100%

des participations ont mis en place un système de partage de la valeur avec les collaborateurs

0

Accident de travail avec jour d'arrêt sur l'ensemble du portefeuille

ALIGNEMENT TAXONOMIE

L'estimation de l'alignement 2023 de TiLT avec la Taxonomie Européenne est de 75% en Chiffre d'Affaires et 78% en CAPEX, tiré vers le bas par la prise de participation dans EODev. La société est bien éligible mais les critères relatifs au pourcentage minimum d'approvisionnement en hydrogène vert conduisent à considérer qu'elle n'est pas du tout alignée avec la taxonomie. TiLT est convaincu que ce score est non-représentatif de la très forte contribution d'EODev à la transition énergétique. En remplaçant les générateurs diesel, l'entreprise décarbone et réduit en effet la pollution de la fourniture d'énergie hors réseau et pousse la filière d'H2 vert à se développer. C'est *in fine* la faible maturité de cette filière qui exclut EODev des critères de la taxonomie.

Interview de Benoît Schmitt, co-fondateur et CEO de Watt & Well

Quelle est la raison d'être de Watt & Well ?

Nous avons pour mission d'accélérer la transition énergétique en nous concentrant sur la technique d'électronique de puissance, qui nous semble un levier essentiel puisque la transition passe par l'électrification. Il s'agit d'un facteur clé de progrès à la fois économique et écologique pour une grande partie des applications fournies en énergie électrique.

C'est pour cela que nous sommes passés d'un modèle de conseil à un modèle de fabrication, et ce principalement pour trois industries :

- **La mobilité électrique** (50% de notre chiffre d'affaires environ),
- **L'énergie** (35% environ),
- **Le spatial** (15% environ).

Quelles sont vos avancées récentes concernant les enjeux environnementaux ?

Le chiffre d'affaires lié à la mobilité électrique a triplé cette année. C'est notre axe de développement prioritaire. Dans notre secteur historique, le secteur de l'énergie, nous nous développons aujourd'hui

notamment autour des nouvelles formes d'énergie comme l'hydrogène, la géothermie et le stockage stationnaire.

En 2023 nous avons par ailleurs calculé notre premier bilan carbone sur l'exercice 2022. Cette photographie a révélé qu'environ la moitié de notre empreinte dépend de la production et l'autre moitié de des activités de support (déplacements, dépenses de fonctionnement, bureaux, etc.). Cela nous a permis d'identifier des pistes de progrès, par exemple réorganiser avec nos clients les modes d'expédition pour prioriser l'usage du bateau, utiliser des métaux recyclés ou encore établir une stratégie de Green IT.

Nous avons pris l'engagement de réduire de 7% par an nos émissions de CO₂ équivalent par euro de chiffre d'affaires.

En quoi consiste votre engagement en matière d'ancrage local ?

Pour la fabrication de nos équipements, nous nous sommes engagés à **créer de la valeur et de l'emploi sur le territoire français**, ce qui permet également de raccourcir la chaîne de valeur et donc les impacts liés aux transports. C'est un véritable parti pris, au cœur de notre projet d'entreprise et qui nous engage.

« 90% de l'équipement est fabriqué en France, 83% de nos dépenses sont faites en France (et 90% en Union Européenne), ce qui a permis de soutenir 145 équivalents temps plein en 2023. »

C'est un argument que nous n'arrivons pas systématiquement à faire valoir chez nos clients, mais qui est un choix fondé sur une conviction personnelle, celle de **contribuer socialement à notre pays, dans l'idée de promouvoir et préserver un modèle social, en particulier sur des emplois aussi stratégiques que l'énergie.** Ainsi, 90% de l'équipement est fabriqué en France, 83% de nos dépenses sont faites en France (et 90% en Union Européenne), ce qui a permis de soutenir 145 équivalents temps plein, 75 directs, 45 indirects et 20 induits, selon une étude conduite par In France sur 2023.

Et concernant les enjeux sociaux et de gouvernance ?

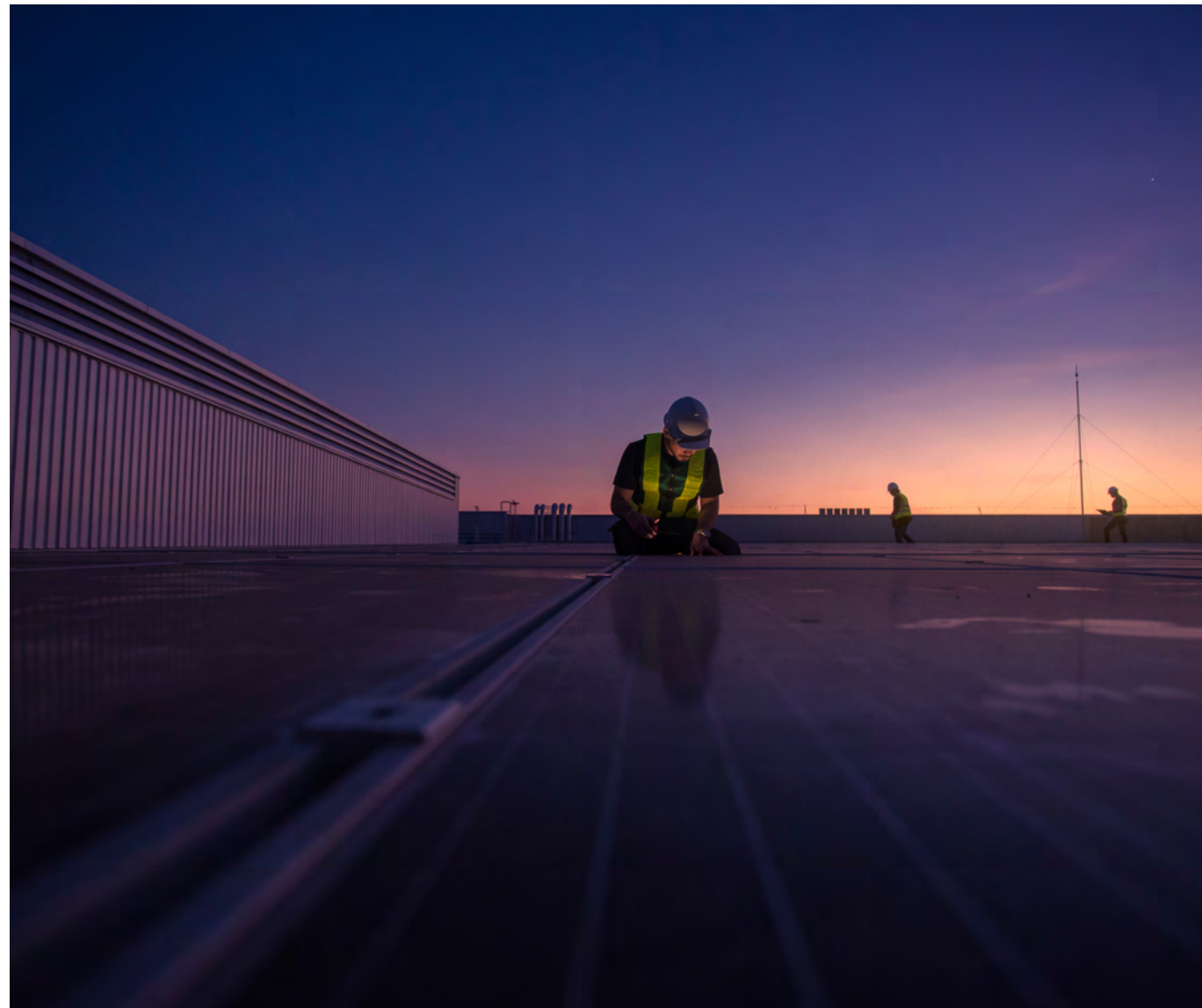
Nous avons mis en place dès le début un accord d'intéressement ainsi qu'un plan d'épargne fortement abondé. Cette approche a encore été renforcée avec la levée de 2022 : **nous avons proposé des stock-options à 100% de nos collaborateurs, sous l'impulsion de TiLT et des fonds qui ont investi chez Watt & Well.**

La santé-sécurité est un volet important étant donné notre métier de fabrication d'équipements électriques, qui pose des

risques d'électrocution et de troubles musculo-squelettiques liés au port de charges lourdes. Nous avons donc renforcé notre culture de la prévention en sensibilisant et formant l'ensemble de nos collaborateurs sur ces risques et suivons de près nos indicateurs de santé-sécurité. Enfin, **nous avons renforcé la féminisation de notre équipe de direction qui est maintenant composée à 44% de femmes.** La discipline dans laquelle nous opérons est encore assez peu féminisée donc nous poursuivons nos efforts pour attirer des femmes dans notre équipe (composée aujourd'hui de 20% de femmes, présentes dans toutes les fonctions et tous les métiers) et accompagner leurs évolutions. Au-delà de la responsabilité et de l'objectif sur le sujet fixé par TiLT, nous sommes persuadés et constatons au quotidien que la mixité est un levier de performance et de mieux travailler ensemble. Elle apporte en effet un mélange de structuration et d'entrepreneuriat, de nouvelles manières d'échanger. Nous suivons le sujet de près mais je constate que le retour sur investissement et la transition vers la féminisation ont finalement été très rapides dans l'entreprise.



III. LA RSE AU SEIN DE TiLT



1 Les objectifs et engagements RSE au sein de TiLT

Nous faisons face aux mêmes défis que nos sociétés en portefeuille et poursuivons les mêmes ambitions.



Réduction de l'empreinte carbone globale

L'impact le plus important de TiLT sur le climat est le financement des entreprises proposant des solutions pour la transition. Néanmoins, chaque entreprise doit faire sa part pour la réduction des émissions de GES, et TiLT, en tant que société de gestion, s'engage à maîtriser et réduire ses émissions (*scopes* 1, 2, 3). Nous avons donc prévu de calculer notre Bilan Carbone complet en 2024. Sans attendre cette cartographie de nos émissions de GES, nous appliquons d'ores et déjà quelques bonnes pratiques :

- Mettre en oeuvre une politique de transports favorisant le train et limitant l'avion. L'avion n'a jamais été employé pour les trajets dont la durée de voyage en train est inférieure à 7h. Ainsi, sur les 114 000 km parcourus par l'équipe cette année, la grande majorité des déplacements a été effectuée en train, et 9 en avion (12% des trajets).

- Ces déplacements équivalent à environ 7 tCO₂e (6,16 tCO₂e pour l'avion, 0,65 tCO₂e pour la voiture et 0,18 tCO₂e pour le train). Une compensation de l'empreinte carbone est payée pour les voyages en avion.

- Utilisation des transports en commun et du vélo pour les déplacements domicile-travail.

Renforcement de la diversité

Nous encourageons également la diversité au sein de notre équipe, car elle est source d'intelligence collective. Nous encourageons la représentation de femmes et de personnes issues de minorités aux postes de direction et du conseil d'administration. Il y a actuellement 3 femmes sur 8 personnes dans l'équipe d'investissement, et au moins deux autres femmes rejoindront l'équipe en 2024. Nous travaillons également avec des stagiaires qui nous apportent une aide précieuse et que nous formons pour leur permettre de contribuer à la transition énergétique.

Accès au *carried interest*

L'accès au *carried interest* est ouvert à tous les membres de TiLT, aux mêmes conditions de réalisation que celles des fondateurs.

Partage de la valeur

Les fondateurs de TiLT ont souhaité que l'écart de salaire entre le plus haut et le plus bas salaire au sein de la société de gestion soit au maximum de 1 à 7.

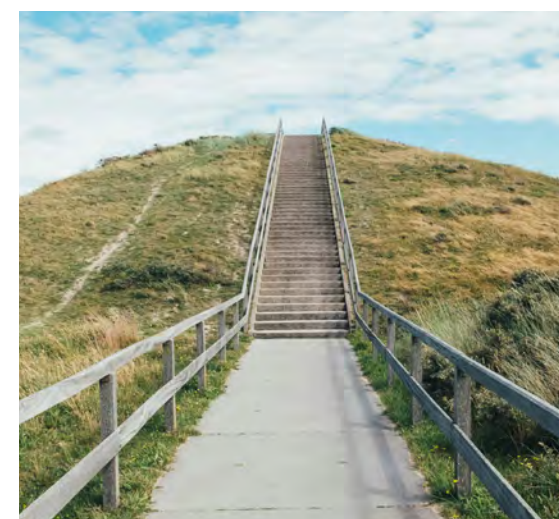
Gestion transparente

Enfin, TiLT promeut une approche de gestion transparente et nous encourageons les employés à participer aux décisions stratégiques au travers d'une organisation par projet horizontale et de réunions d'équipes hebdomadaires au cours desquelles nous abordons les sujets de portefeuille, d'opportunités d'investissements et de stratégie de la société de gestion.

2 Feuille de route RSE à 3 ans

Il est important que la démarche RSE soit une démarche de constante amélioration. TiLT étant une société de gestion encore jeune, nos actions sont en cours de structuration. Voici les points clés de notre feuille de route à 3 ans :

« L'ESG étant en constante évolution, tant aux niveaux scientifique que réglementaire, technologique et sociétal, il est nécessaire que les connaissances de l'équipe TiLT se renforcent continuellement. »



- L'enjeu le plus matériel est que nos sociétés utilisent d'elles-mêmes les indicateurs ESG dans leur pilotage, avec notamment l'objectif d'une meilleure couverture des indicateurs de *reporting* ainsi que l'identification des liens entre les indicateurs ESG et la stratégie générale. TiLT accompagne ses participations dans leur montée en compétence ESG.
- Réalisation d'un bilan carbone de la société de gestion prévue en 2024.
- Évolution continue de la politique RSE interne : recyclage, prise en compte des performances en gestion du bâtiment dans le choix des bureaux, sélection de fournisseurs responsables pour les événements, forfait mobilité durable, maintien d'une attention forte à la diversité dans les recrutements...
- L'ESG étant en constante évolution, tant au niveau scientifique que réglementaire, technologique et sociétal, il est nécessaire que les connaissances de l'équipe TiLT se renforcent continuellement. La formation est d'autant plus importante que TiLT a choisi de partager le travail et les responsabilités ESG au sein de l'équipe, afin que l'ensemble de celle-ci, au-delà des référents ESG, se sente directement concernée par les enjeux ESG.
- Le sujet de la biodiversité représente un enjeu essentiel pour le monde de demain. Nous prévoyons de travailler pour préciser notre manière de l'intégrer dans nos politiques ESG.

IV. LES NOUVEAUTÉS 2023





1 Calcul des « Émissions évitées » pour chacune des sociétés du portefeuille

QUE SONT LES ÉMISSIONS ÉVITÉES ?

Les émissions évitées sont une estimation du pouvoir de décarbonation des produits et services fabriqués ou commercialisés par une société. Plus précisément, il s'agit du différentiel de niveau d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à un scénario de référence, provoqué par « l'intervention » d'une société sur son environnement (définition Carbone 4).

Ces émissions évitées peuvent parfois être appelées « *scope 4* », mais cette appellation est contestée car elle pourrait inciter les

entreprises à considérer les émissions évitées sur le même plan que les *scopes* 1, 2 et 3, à les sommer ou à se dispenser de réduire leurs propres émissions induites. Il doit en effet être noté que les émissions évitées ne rentrent pas dans le calcul d'une empreinte carbone et doivent être considérées de manière séparée.

POURQUOI CALCULER LES ÉMISSIONS ÉVITÉES ?

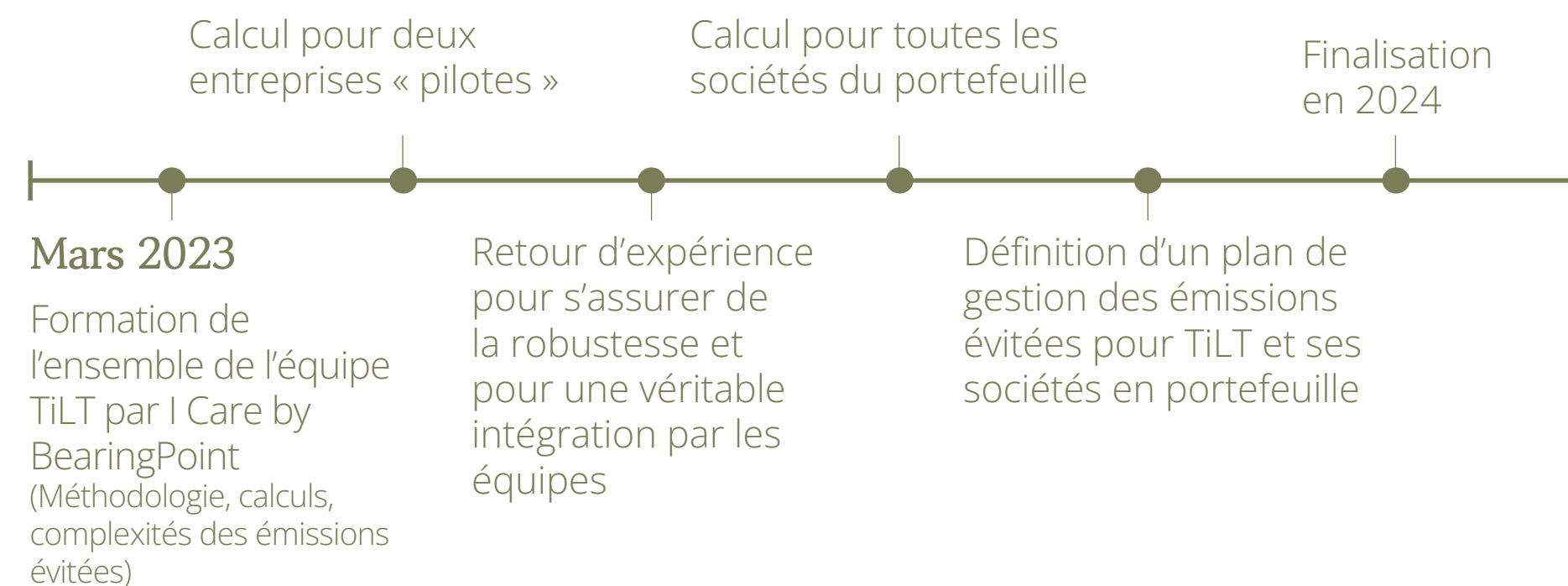
TiLT investissant exclusivement dans des entreprises qui contribuent à la décarbonation, nous souhaitons suivre les émissions évitées permises par ces entreprises car elles permettent de :

- Piloter l'impact positif auprès de nos entreprises et identifier les éléments importants à développer,
- Motiver les entreprises à maximiser leur impact positif,
- S'assurer que les entreprises aient un impact positif et aillent dans la bonne direction, et ainsi éclairer les décisions d'investissement.

Il convient en revanche de noter que les résultats obtenus ne doivent pas être utilisés tels quels pour comparer des sociétés ou des fonds car la méthodologie utilisée peut varier et car il est difficile de répartir le crédit des émissions évitées générées entre les différents acteurs d'une chaîne de valeur (par exemple entre un producteur de béton bas carbone et un constructeur de bâtiments bas carbone utilisant ce béton).

DÉROULEMENT DE LA MISSION ÉMISSIONS ÉVITÉES PAR TiLT CETTE ANNÉE

TiLT a décidé en 2023 de lancer des sessions de travail avec chacune des sociétés en portefeuille pour calculer leurs émissions évitées avec l'aide du cabinet I Care by BearingPoint, spécialiste de la transformation pour l'impact, de la comptabilisation carbone et des émissions évitées.



2 Recrutement d'un directeur climat, 25% dédié à TiLT

Nos sociétés travaillent toutes à réduire leur empreinte carbone. Le recours à des experts permet cependant de professionnaliser l'approche de la décarbonation, d'accélérer l'atteinte des objectifs et de mieux lier la stratégie carbone à la stratégie globale des sociétés. C'est pourquoi il nous a paru essentiel d'accueillir un expert au sein de notre équipe, dédié aux sujets opérationnels et stratégiques du pilotage de la décarbonation.

« Les enjeux du climat et de la préservation des ressources naturelles et environnementales sont essentiels pour le private equity .
 Mon rôle, partagé entre Siparex et TiLT, sera double : accompagner et faciliter la décarbonation de l'ensemble des participations et aider à renforcer les financements de l'ensemble du Groupe pour la transition climatique et environnementale.
 Siparex, et en particulier TiLT, ont déjà pris des engagements forts sur le climat et ma priorité sera de renforcer l'accompagnement de nos participations pour atteindre les objectifs fixés, mais aussi les outils, compétences et processus.

Par ailleurs, nous sommes bien conscients que la transition énergétique et climatique doit très fortement accélérer pour atteindre les objectifs 2030-2050 (nationaux et internationaux), et je serai très impliqué au sein de l'équipe TiLT pour renforcer notre stratégie d'investissement pour la transition, ainsi que dans les initiatives de place. »



Antoine JOINT
Directeur Climat

9 ANS

au sein du cabinet de conseil en stratégies de durabilité UTOPIES

+10 ANS

de conseil en systèmes d'information au sein de Orange, Thalès Services et Accenture

Antoine enseigne également le management du climat dans les organisations à Paris-Dauphine, l'EFAP et la Green Management School

130 ENTREPRISES

accompagnées sur les enjeux de durabilité (Crédit Agricole, la SNCF, Engie, Bontaz, Brangeon, le groupe CIEL, le Slip Français, BackMarket, Radio France, Burger King, Savencia, Voltalia, etc.)

FORMATIONS

Master Développement Durable et Organisations – Paris Dauphine (2015)

Ingénieur en systèmes d'information ESIGEEC (2007)

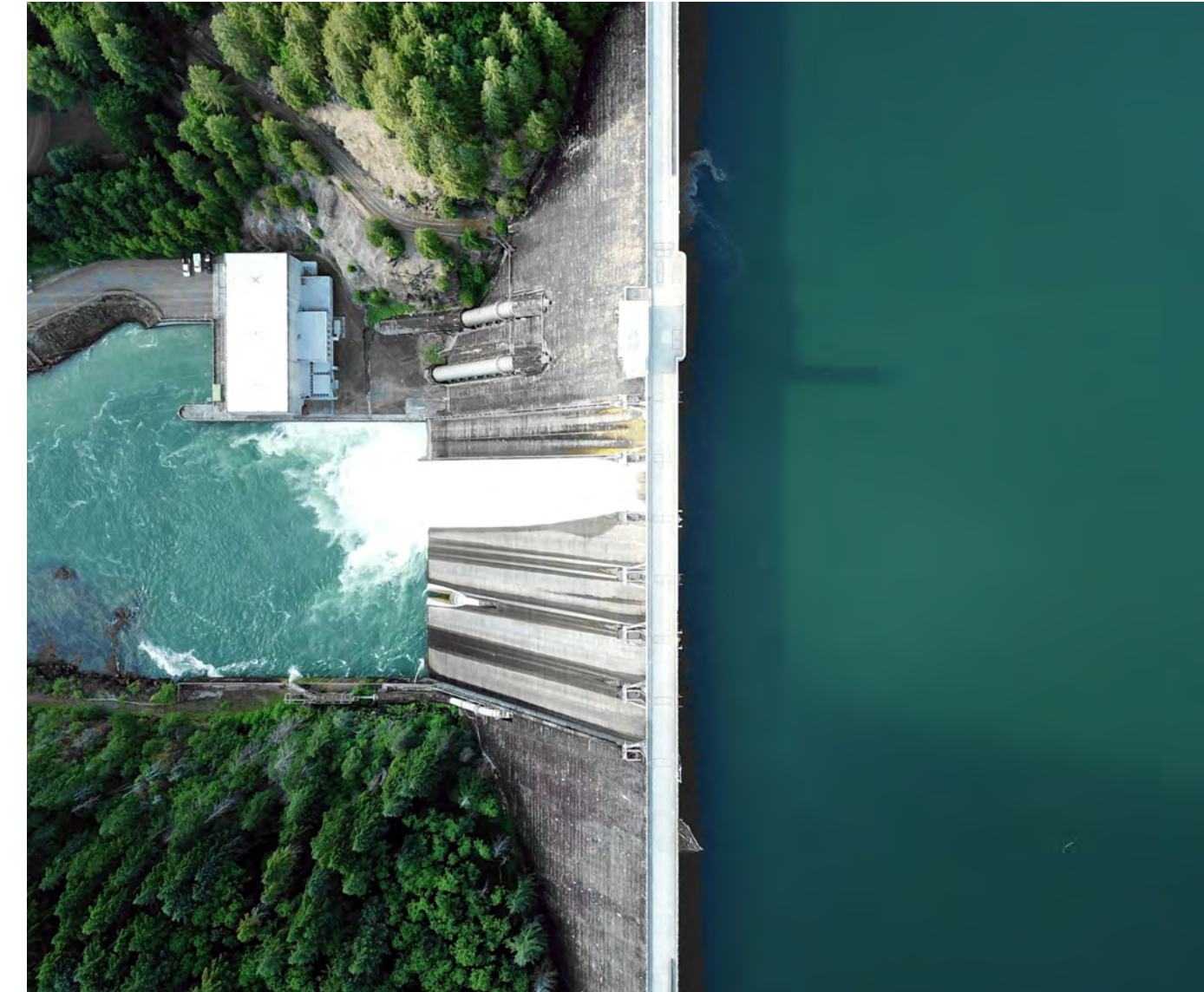
3 Lancement d'un outil de reporting



Pour notre première campagne de reporting sur année pleine, nous avons cherché à professionnaliser notre approche avec le recours à un outil de reporting ESG spécialisé, « Reporting 21 ». Nos 6 participations y ont répondu avec un taux de couverture des indicateurs de 94%.

Notre objectif est de rendre la collecte de données la plus efficace possible pour les sociétés, en tenant compte notamment de la possible multiplicité des investisseurs, ayant aujourd'hui généralement des reportings séparés. TiLT prévoit pour cela de continuer à échanger avec ses co-investisseurs ainsi que de participer à des groupes de travail pour faire converger la collecte de données. Nous souhaitons également que les sociétés puissent utiliser ce reporting ESG pour leur propre pilotage.

V. DONNÉES ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DE TiLT





Réduire la facture carbone du logement par des solutions solaires technologiques

MISSION

La mission de DualSun est de **décarboner l'énergie des bâtiments** grâce à une gamme complète de solutions solaires :

- DualSun FLASH : panneaux photovoltaïques certifiés bas carbone,
- DualSun SPRING : 1^{er} panneau solaire hybride fabriqué en France, avec production d'électricité en face avant et eau chaude en face arrière,
- DualSun PREASY : kit *plug-and-play*
- Une gamme IoT qui permet d'optimiser la production solaire grâce à l'intelligence artificielle

DualSun propose également MyDualSun, une plateforme digitale pour accompagner l'installation de panneaux solaires.

Depuis sa création en 2010 à Marseille, Dualsun a permis l'installation de **60 000 toitures solaires**.

Des panneaux solaires à faible empreinte carbone

Les panneaux conçus par DualSun maximisent la production d'électricité tout en minimisant leur impact environnemental : tous les panneaux photovoltaïques DualSun FLASH sont certifiés bas carbone¹ et émettent à ce jour 17% de CO₂e de moins qu'un panneau photovoltaïque standard. Leur empreinte inférieure à 550 kgCO₂e/kWc est permise par un choix de composants de haute qualité, ainsi que par une optimisation des processus dans les usines de production.

« Les panneaux hybrides [...] permettent de récupérer l'énergie solaire perdue en chaleur et non-convertie en électricité, tout en optimisant la production électrique. »

Émissions évitées grâce à DualSun

Les panneaux hybrides sont particulièrement intéressants d'un point de vue carbone puisqu'ils permettent de récupérer l'énergie solaire perdue en chaleur et non-convertie en électricité, tout en optimisant la production électrique grâce à un maintien du panneau à des températures optimales à la conversion photovoltaïque. Pour les panneaux conventionnels, les émissions évitées comparent les émissions générées par la production d'électricité pendant toute la durée de vie des panneaux FLASH à celles de la production de la même quantité d'électricité pour chaque pays d'utilisation. L'ensemble des panneaux vendus en 2023 permettront d'éviter 75 ktCO₂e.

La construction d'une chaîne de valeur responsable

L'entreprise a entamé une réflexion sur une politique d'achats plus durables pour créer de l'emploi et acheter localement. DualSun possède un site d'assemblage à Jujurieux pour ses panneaux hybrides. Les composants sont achetés auprès de producteurs locaux de capteurs (Le Creusot), de tubes (Saint-Etienne) et de machines (Chalon-Sur-Saône). Pour les modules photovoltaïques, achetés en Chine - les filières françaises étant encore peu développées -, un audit est réalisé avant, pendant et après la production, afin de garantir la qualité et l'absence de travail forcé. DualSun souhaite pouvoir se fournir en France dès que possible. À Jujurieux, DualSun est partenaire d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Une empreinte sur la formation et l'emploi local

Pour développer la filière, il est nécessaire de former des installateurs qualifiés. C'est pourquoi DualSun a créé la DualSun Académie (Société à Mission, certifiée Qualiopi²). Elle propose des formations pour tous types de professionnels : installateurs en activité, professionnels du bâtiment en reconversion, employés de groupes en expansion. En 2023, 167 personnes ont été formées après seulement 4 mois d'activité : elles seront plus de 500 en 2024. Au-delà de former à des compétences métiers, la DualSun Académie propose également à chaque apprenant un module de sensibilisation à de meilleures pratiques environnementales dans la gestion de leurs chantiers.

CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
--------------------------------	--------------------------

2022	69
------	----

Émissions de GES Scope 1-2-3

Le bilan carbone sera réalisé en 2024

Partage de la valeur

100% des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un système de partage de la valeur actionnariale (BSPCE).
30% avant investissement de TiLT

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail

Egalité femme / homme

29% de femmes dans l'effectif total

12,5% de femmes au sein du comité de direction

73/100 Index Egapro³



Décarboner l'industrie lourde en réutilisant la chaleur résiduelle

MISSION

22% des émissions mondiales de CO₂ sont liées à la chaleur générée par l'industrie⁴. Orcan vise à réduire l'empreinte carbone de ce secteur grâce à la **production d'énergie renouvelable à faible coût à partir de chaleur résiduelle**, contribuant ainsi également à la résolution du trilemme énergétique européen entre durabilité, accessibilité financière et sécurité. Fondée à Munich en 2008, l'entreprise fabrique et vend des unités de récupération de la chaleur perdue qui convertissent en électricité la chaleur produite par les processus industriels, la géothermie ou les navires. Ses marchés sont l'industrie, la production d'électricité et le secteur maritime.

Améliorer l'empreinte carbone de ses clients

La solution d'Orcan permet aux clients de réduire leur dépendance à l'égard du réseau électrique, tout en réduisant leur empreinte carbone. Pour les centrales à biomasse ou géothermiques, les turbines permettent de produire de l'électricité plus efficacement à partir de températures plus basses. Une première estimation des émissions évitées a été calculée par l'entreprise et sera développée en 2024. Cependant, elle montre déjà qu'Orcan permet d'économiser plus de CO₂ qu'il n'en émet lui-même : en effet, si une turbine génère 1 200 MWh par an en Allemagne 100% à base de chaleur fatale qui serait autrement perdue, cela correspondrait à l'équivalent de 490 tCO₂e si l'apport de chaleur provenait du réseau électrique (source IEA).

Deux axes de décarbonation majeurs

Orcan a réalisé un bilan carbone sur l'ensemble de ses périmètres : le résultat est un total de 1 402 tCO₂e, dont 84% sont liés à son **scope 3** (fabrication, utilisation des produits, etc.). Les axes identifiés par l'entreprise pour réduire son impact sont les suivants :

- Travailler sur sa chaîne d'approvisionnement,
- Limiter les fuites de réfrigérant. Orcan a mis en place des mesures actives et passives pour minimiser ces fuites de réfrigérant (notamment **via** des capteurs et la conception de la tuyauterie).

« 97% de ses principaux fournisseurs de composants sont originaires de l'UE. »

Une chaîne de valeur responsable

La loi allemande exige que les entreprises de plus de 3 000 personnes soient conscientes des risques liés aux droits de l'Homme dans leurs chaînes d'approvisionnement, qu'elles les publient et qu'elles prennent les mesures adéquates. Bien qu'Orcan ne soit pas soumis à cette loi, la société a interrogé ses principaux fournisseurs pour évaluer leur conformité :

- 27% ont déjà mis en place un système de conformité,
- 30% sont en train d'adopter un tel système,
- 20% n'ont pas encore élaboré de plan.

Par ailleurs, 97% de ses principaux fournisseurs de composants sont originaires de l'UE.

Une attention à la santé et au bien-être des collaborateurs

Sur les 60 employés, 22% travaillent à temps partiel pour leur permettre d'adapter leurs horaires, que ce soit pour la parentalité ou la poursuite des études. Pour améliorer leur bien-être, notamment depuis la pandémie de COVID-19, Orcan a également pris des mesures pour renforcer leur santé mentale et physique : activités sportives, accès à un psychologue pour une formation à la résilience et promotion de la santé sur le lieu de travail. Les efforts se sont concentrés sur la prévention des maladies tropicales lors des voyages et sur l'ergonomie pour les employés assis devant un écran, afin de prévenir les problèmes de vision, de lombalgie ou de circulation. Orcan propose des pauses dédiées avec des coachs de santé, ainsi que des bilans de santé.

CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
2022	55

Émissions de GES Scope 1-2-3

1 402
tCO₂e

Partage de la valeur

100% des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un système de partage de la valeur actionnariale.
Moins de 30% avant investissement de TiLT

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail

Egalité femme / homme

23% de femmes dans l'effectif total



Permettre la transition vers l'électricité et la mobilité bas carbone

MISSION

Créée en France en 2008, l'entreprise s'est historiquement concentrée sur la **conception de composants d'électronique de puissance** pour les applications de forage et l'aérospatial. Pour aligner ses activités avec un objectif bas carbone, Watt & Well a transféré son expertise et son expérience acquises dans ces secteurs très exigeants aux secteurs de la transition énergétique, notamment de la mobilité électrique.

L'électronique de puissance : un vecteur important pour la transition énergétique

L'électronique de puissance joue un rôle central dans la transition énergétique car l'électrification des usages passe systématiquement par la conversion du courant (AC/DC, DC/AC, haute vers basse tension, etc.). Elle est également un élément clé de l'efficacité énergétique, car l'amélioration de l'électronique de puissance réduit les pertes d'énergie dans le processus de conversion de l'énergie. Watt & Well base son électronique de puissance sur des composants à base de Carbone de Silicium (SiC), permettant d'augmenter la densité énergétique par rapport aux composants traditionnels à base de silicium.

Mobilité, renouvelables, hydrogène : Watt & Well accompagne les mutations énergétiques

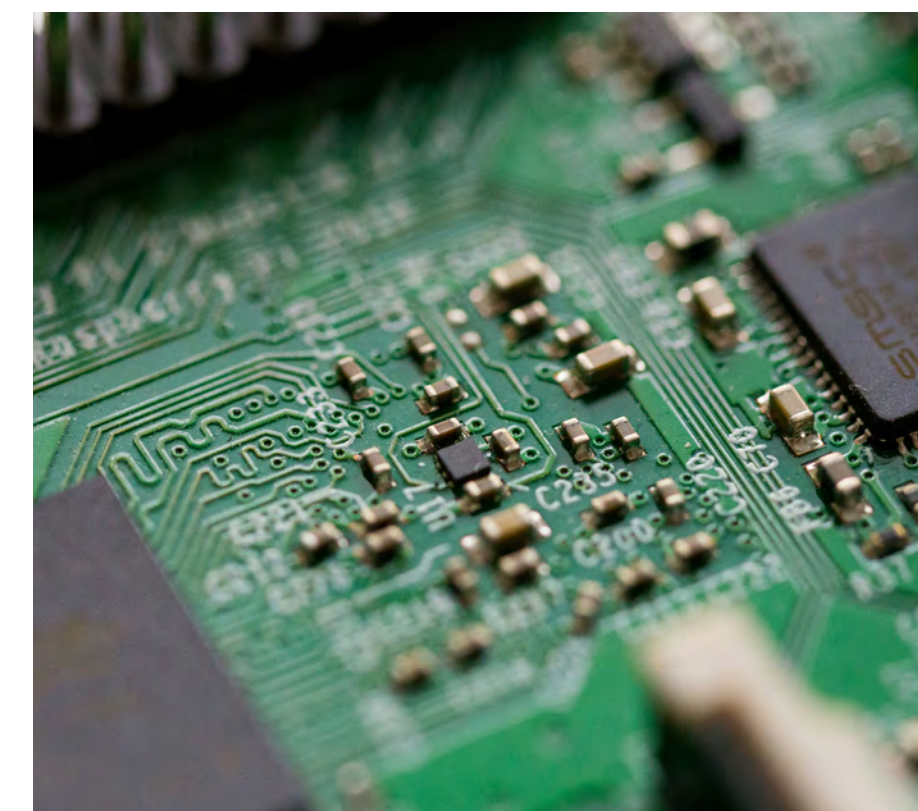
L'avenir de l'entreprise réside plus particulièrement dans la mobilité électrique, les énergies renouvelables (dont la géothermie et l'éolien *offshore* flottant) et le stockage stationnaire. Les produits de Watt & Well sont notamment des éléments clés pour les stations de recharge de véhicules électriques, dont le déploiement est nécessaire pour accélérer la massification de la mobilité à faible émission de carbone. La qualité de l'électronique de Watt & Well permet une disponibilité des bornes plus importante que la moyenne. L'entreprise a également développé une expertise de premier plan dans la technologie prometteuse « Vehicle-to-Grid » (V2G) qui permettrait aux véhicules électriques de servir de systèmes de stockage fournissant des services au réseau électrique, notamment en réponse aux besoins de flexibilité liés à l'intermittence des énergies renouvelables.

⁵ Proposé à 100% des collaborateurs mais l'un d'entre eux a décliné la proposition.

Un travail de décarbonation en cours de structuration

Après une première estimation du bilan carbone établi par TiLT avant investissement, un bilan carbone complet a été réalisé en 2023. Des leviers de décarbonation ont pu être identifiés et discutés avec la direction de l'entreprise : réduire le poids de certains composants, mobiliser des modes de transport moins carbonés, etc. Par ailleurs, Watt & Well est encore présent sur le marché de l'*Oil and Gas*, son segment historique, et a fait de la décarbonation de ses activités sa priorité stratégique. Ainsi, la part de l'*Oil and Gas* dans le chiffre d'affaires de la société va diminuer avec l'objectif de 12% en 2025 (versus 30% en 2023), au profit de la mobilité électrique.

« L'avenir de l'entreprise réside plus particulièrement dans la mobilité électrique, les énergies renouvelables et le stockage stationnaire. »



CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
2022	62

Émissions de GES Scope 1-2-3
1 022 tCO₂e dont 99% Scope 3

Partage de la valeur

99%⁵ des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un intéressement aux bénéfices et d'un système de partage de la valeur actionnariale (OSA, BSPCE).
 10% avant investissement de TiLT

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail
770 Heures de formations dispensées

Egalité femme / homme

44% du comité de direction est composé de femmes
 12,5% avant investissement de TiLT
19% de femmes dans l'effectif total
90/100 Index Egapro



Accompagner le développement de la filière des gaz renouvelables

MISSION

Depuis sa création à Lyon en 2014, Deltalys développe un média de haute efficacité, **biosourcé et issu de l'économie circulaire répondant au besoin de filtration du biogaz de décharges et de méthaniseurs**. Sa solution brevetée, de filtration de sulfure d'hydrogène (H₂S), comprend la mise à disposition, la maintenance et le remplacement des cuves contenant la solution de filtration de l'hydrogène sulfuré. L'entreprise propose également une expertise de monitoring et d'analyse du biogaz, en particulier des siloxanes, des COV⁶ qui, si mal gérés, peuvent réduire la durée de vie des installations, et entraîner un impact négatif sur la balance économique et l'empreinte carbone de la filière.

Au cœur de nombreuses problématiques environnementales

La solution de Deltalys (Ecolys) permet de remplacer partiellement la méthode de filtration conventionnelle du biogaz qui est très carbonée : le charbon actif. Deltalys est ainsi au cœur de nombreuses problématiques environnementales : l'économie circulaire et la gestion des déchets, la décarbonation de la filière biogaz, mais également plus globalement la lutte contre les émissions fugitives de méthane et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables.

Contribuer à la transition énergétique nationale

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe un objectif de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux d'ici 2030. Au regard de la dynamique territoriale, GRDF estime qu'il est possible d'aller au-delà de ces 10%. Ainsi, à horizon 2023, la production et l'injection de 12 TWh de biométhane dans les réseaux gaziers permettraient, à l'échelle française, une réduction d'environ 2,2 millions de tonnes d'équivalent de CO₂. Les solutions proposées par Deltalys s'inscrivent pleinement dans cette dynamique nationale.

Éviter les émissions de CO₂

Un bilan carbone a permis à Deltalys de calculer ses émissions *scope* 1, 2 et 3. Elles ont atteint 22 tCO₂e pour le *scope* 1, 3 tCO₂e pour le *scope* 2 et 1575 tCO₂e pour le *scope* 3, qui comprend le transport de personnes et de matières premières et usagées.

En parallèle, une mesure des émissions évitées menée par l'entreprise et revue par PWC démontre que la solution Ecolys présente des gains carbone substantiels par rapport

aux solutions conventionnelles ainsi qu'aux autres solutions alternatives, qui restent également largement plus carbonées qu'Ecolys. En comparant les consommations de ressources et les rejets dans l'air, l'eau et le sol avec comme unité de référence 1kg d'H₂S traité ; l'étude atteste d'une économie systématique du procédé Ecolys : division entre 5 et 20 des émissions de CO₂ et par 5 de la consommation d'eau. Sur les 38 sites exploités, Deltalys contribue ainsi à éviter environ 23 000 tCO₂e par an grâce à sa solution décarbonée de filtration.

Une priorité fixée sur les enjeux de santé-sécurité

La Santé et Sécurité des collaborateurs est un enjeu clé pour Deltalys, de par son activité sur un site classé ICPE. Les risques les plus prégnants sont liés aux opérations de manutention des filtres et des médias, ainsi que les risques lors du déplacement des camions. L'entreprise forme l'ensemble de ses collaborateurs en matière de prévention des risques HSE. Malgré les formations, les « règles d'or » et le règlement mis en place, la croissance de l'entreprise et l'augmentation en charge ont été liés à une dégradation de la performance QHSE. Afin d'améliorer cette situation, l'équipe HSE va être renforcée, et un préventeur externe passera en revue en 2024 l'ensemble des modes opératoires de l'entreprise pour que la sécurité soit suivie au plus près de la réalité des opérations..

« Le procédé Deltalys permet de diviser par 20 les émissions de CO₂ et par 5 la consommation d'eau. »

CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
2023	31

Émissions de GES Scope 1-2-3

1 600 tCO₂e Bilan carbone partiel *scope* 3 uniquement sur le transport

Partage de la valeur

80% Mise en place du mécanisme de partage de la valeur actionnariale (BSPCE) en cours. Un objectif de 80% a été fixé lors de la levée de fonds à laquelle TiLT a participé.

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail

400 Heures de formation dispensées

Egalité femme / homme

37% du comité de direction est composé de femmes

35% de femmes dans l'effectif total



Production d'électricité renouvelable à faible impact environnemental

MISSION

Créé en 2008, Volta est un producteur indépendant d'énergie qui **développe, finance, construit et exploite des installations de production d'énergie renouvelable**. Volta intervient sur trois segments :

- Le photovoltaïque au sol et en toiture, avec notamment une expertise sur les hangars agricoles, évitant ainsi l'artificialisation d'espaces naturels
- Le *repowering* éolien
- L'Outre-mer et l'international (Pologne, Sri Lanka)

En 2023 ce sont plus de 200 centrales mises en service et 120 MW de projets en exploitation ou en construction, et le double est actuellement en développement.

Un cadre réglementaire protecteur

Les projets photovoltaïques et éoliens en France s'inscrivent dans un cadre réglementaire fortement protecteur de l'environnement et des habitants. Chaque projet éolien ou photovoltaïque de taille importante a fait l'objet d'une étude d'impact (relevés faune/flore sur plusieurs saisons) et de mesures compensatoires (boisements compensateurs, restauration d'habitats favorables à l'avifaune, bridage, protection des zones humides pendant la construction).

Limiter l'artificialisation des sols

Volta a fixé une priorité de développement du photovoltaïque sur toitures. Pour les projets au sol, la société privilégie les terrains dégradés ainsi que l'agrivoltaïsme (où l'installation photovoltaïque sert avant tout des intérêts agricoles).

Repowering éolien

Grâce au *repowering*, Volta augmente la production de renouvelables tout en limitant son empreinte environnementale et en s'inscrivant dans une dynamique de réduction de l'utilisation de nouveaux sites ainsi que d'amélioration de l'efficacité énergétique des renouvelables.

Principaux leviers de décarbonation

L'empreinte carbone de Volta (*scopes* 1 à 3) a été estimée en 2023 à 3 246 tCO₂e. Plusieurs actions de réduction ont été identifiées comme la limitation du transport aérien et de la voiture ou encore la sensibilisation des salariés. Avec plus de 70% de l'empreinte carbone de Volta liée à la fabrication, l'attention aux fournisseurs et l'optimisation du cycle de vie des panneaux et des éoliennes sont les enjeux centraux. Pour les onduleurs, majoritairement sourcés en Asie, l'objectif est de diversifier leur appro-

visionnement en Europe. Les turbines elles, sont déjà sourcées en Europe.

Anticiper et gérer la fin de vie des produits

Les éoliennes en fin de vie sont soit réinstallées sur de nouveaux sites soit envoyées vers des circuits d'économie circulaire et les panneaux installés en France s'intègrent dans le dispositif obligatoire SOREN⁷. Dans les autres pays, Volta prend en compte des exigences similaires.

Transition de régions fortement carbonées

C'est avant tout par les émissions évitées grâce au développement de nouvelles installations photovoltaïques dans des pays au mix fortement carboné que Volta joue un rôle. Une première approche basée sur le différentiel entre leur mix électrique et l'empreinte carbone du photovoltaïque permet d'estimer des émissions évitées s'élevant à 1,3 Mt CO₂e pour les projets en opération ou en construction au 31/12/2023 au Sri Lanka, en Pologne ou dans les territoires d'Outre-mer sur la durée de vie des actifs⁸.

Focus sur le Sri Lanka

Le développement du photovoltaïque est un enjeu majeur pour cet État insulaire dont 2/3 de la production d'électricité proviennent du diesel et du charbon, intégralement issus de l'import. Les projets photovoltaïques développés avec son partenaire local Gaïa sur les toitures de bâtiments publics, en particulier des écoles, contribuent également au développement local (revenus pour les provinces, formation des poseurs). Les pratiques en matière d'éthique et de gouvernance s'inscrivent dans les lois locales et les référentiels internationaux⁹. La mise en place de mesures de HSE est en cours, avec un focus sur l'accidentologie.

⁷ Dispositif visant à collecter et traiter des panneaux photovoltaïques usagés en France

⁸ Selon une étude de Greenly

⁹ Tels que l'International Labour Organization et les UN Guiding Principles on Human Rights.

CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
2023	36

Émissions de GES Scope 1-2-3

864
tCO₂e

Partage de la valeur

75% des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un intéressement aux bénéfices et d'un système de partage de la valeur actionnariale (BSPCE).
0% avant investissement de TiLT

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail (hors fournisseurs et Sri Lanka)

Egalité femme / homme

19% de femmes dans l'effectif total contre 16% en 2022



Décarboner la production et fournir de l'électricité hors réseau

MISSION

EODev, pour Energy Observer Developments, a été fondée en 2019 après un retour d'expérience acquis à bord de l'Energy Observer, premier navire à hydrogène autonome en énergie propre, développant des solutions innovantes pour l'environnement. Sa mission est **d'accélérer la transition énergétique en proposant des solutions de production et de fourniture d'énergie bas carbone hors réseau**. La société a développé et commercialise aujourd'hui 2 produits : le GEH2®, un groupe électro-hydrogène zéro-émissions (ni CO₂, ni microparticules) pour applications terrestres (événementiel, chantiers, sites isolés, recharge de véhicules électriques, etc.) et le REXH2®, un système embarqué pour utilisation maritime (propulsion et vie à bord des navires).

Entre 40% et 90% de réduction d'émissions de CO₂ et zéro microparticules grâce à l'hydrogène

Afin d'attester des gains carbone rendus possibles par l'utilisation du générateur GEH2 par rapport à un groupe électrogène fonctionnant au diesel, EODev a mandaté une étude sur les émissions évitées de son produit. Cette étude révèle que le GEH2 présente un potentiel de réduction d'émissions important par rapport au groupe diesel, compris entre -40% avec l'utilisation d'hydrogène gris (produit par vaporeformage du méthane) et -92% avec l'utilisation d'hydrogène vert (produit par électrolyse de l'eau) dans le cas d'utilisation le plus fréquent de la machine (location courte durée).

En parallèle, l'entreprise a réalisé une Analyse du Cycle de Vie de ses deux produits phares afin d'identifier les phases les plus émettrices et des pistes de réduction.

« Le générateur GEH2 présente un potentiel de réduction entre -40% et -92% »

Concevoir la réutilisation

L'entreprise cherche à concevoir ses produits de manière modulaire afin de faciliter la réutilisation et le recyclage des composants. C'est déjà le cas pour ses batteries qui sont assemblées mécaniquement et non soudées. EODev poursuit actuellement cette stratégie en mobilisant son innovation sur la conception d'un générateur entièrement démontable et « rétrofitable ».

Améliorer le partage de la valeur et la diversité au sein des équipes

Outre le *management incentive* plan qui est indexé sur des objectifs ESG, EODev a mis en place, sur la proposition de TiLT, un comité de rémunération qui permet de suivre la progression des objectifs ESG. Par ailleurs, EODev met une attention particulière pour féminiser ses équipes en 2024 et au-delà.



CHIFFRES CLÉS 2023

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
2023	61

Émissions de GES Scope 1-2-3

Le bilan carbone sera réalisé en 2024

Partage de la valeur

80% des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un système de partage de la valeur actionnariale (*stock-options*).
Moins de 18% avant investissement de TiLT

Santé-sécurité

0 Accident du travail avec arrêt de travail
100 Heures de formation

Egalité femme / homme

15% de femmes dans l'effectif total

2 PAI : Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Résumé

TiLT Capital Partners tient compte des principaux effets négatifs de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le tableau des données de PAI est disponible pour les investisseurs de TiLT et peut leur être communiqué sur demande. Les entreprises du portefeuille de TiLT ont des degrés de maturité différents en ce qui concerne les rapports PAI, en particulier parce que TiLT investit dans des PME du segment de croissance. Cette maturité doit être améliorée afin de parvenir à une meilleure disponibilité des données.

Description des politiques visant à identifier et à hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

TiLT intègre les sujets PAI tout au long du processus d'investissement, en commençant par l'approvisionnement. Un focus ESG est toujours inclus dans la phase de *due diligence*, étape durant laquelle l'analyse et la priorisation des PAI sont effectuées. Pendant la durée de l'investissement, les entreprises du portefeuille sont tenues de fournir des rapports sur les indicateurs de performance environnementale et sociale, qui font l'objet d'un suivi interne afin de prioriser les pistes d'amélioration.



Politiques d'engagement

La stratégie de TiLT est celle d'un investisseur minoritaire de référence, ce qui signifie que TCF1 évite d'avoir des pourcentages de participation trop faibles afin d'être toujours en mesure d'avoir une influence significative sur la direction de l'entreprise. L'engagement de TiLT passe entre autres par son mandat au conseil d'administration. Comme sur les autres sujets, TiLT est très impliqué dans les facteurs ESG *via* le droit de vote (nous cherchons à obtenir un droit de veto sur les questions ESG) ainsi que par un engagement collaboratif et un dialogue extracomité à travers lequel TiLT sensibilise la direction aux questions ESG importantes. La *due diligence* ESG, par exemple est un des leviers de cette sensibilisation. Enfin et surtout, des objectifs ESG sont définis avec la direction, dont certains sont prioritaires et auxquels un pourcentage significatif des *management packages* est indexé (25% en général).

Référence aux normes internationales

TiLT Capital Partners est signataire de la « Charte Parité » et de la « Charte d'engagement sur le partage de la valeur » de France Invest. Dans le cadre des *due diligences* ESG, TiLT accorde une attention particulière aux conditions de travail et au respect des normes de l'OIT. TiLT respecte également les Principes d'Investissement Responsable du Pacte Mondial des Nations Unies, dont elle est signataire depuis 2023.

Comparaison historique

Non applicable, car il s'agit de la première année où TiLT est en mesure de rendre compte des principales incidences négatives.

VI. ANNEXES



1. ARTICLE 29 DE LA LOI ÉNERGIE-CLIMAT

1. Démarche générale de l'entité

- a) **Démarche :**
 TiLT cible les entreprises qui contribuent à la transition énergétique et aligne ses investissements sur les exigences de l'article 9 de la SFDR. TiLT intègre activement les questions ESG tout au long du processus d'investissement, depuis le sourcing et la due diligence jusqu'à la phase de sortie. Un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) ainsi que des outils d'évaluation internes ont été mis en place pour s'assurer que l'ESG est bien pris en compte tout au long de la vie de chaque investissement. Siégeant dans les conseils d'administration des sociétés en portefeuille, TiLT utilise cette influence pour soutenir la réalisation des objectifs ESG.
 Ce paragraphe ne constitue qu'un résumé et plus de détails sont notamment présentés dans la politique d'investissement publiée sur le site internet et dans les pages 6, 8, 17 et 18 de ce rapport.
- b) **Information des investisseurs :**
 TiLT et les sociétés en portefeuille ont des obligations en matière de reporting. TiLT communique régulièrement et au moins une fois par an avec ses souscripteurs sur les sujets ESG, notamment via le rapport ESG et impact annuel des fonds, qui inclut une revue des principaux enjeux ESG entreprise par entreprise et qui est disponible sur le site internet, ainsi que via les réunions annuelles et les comités semestriels avec les souscripteurs et l'annexe SFDR périodique. Des informations additionnelles concernant la démarche ESG de TiLT sont également disponible sur les sites webs de TiLT et de Siparex.
- c) **Type de produits financiers :**
 En 2023, l'ensemble des fonds gérés par TiLT répondent aux exigences de l'article 9 de la réglementation SFDR.
- c) **Adhésion à des initiatives, labels etc. :**
 Parmi les engagements de TiLT figurent :
 • *L'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des*

Nations Unies, qui ont pour objectif de guider les investisseurs dans l'intégration des critères ESG dans leurs décisions d'investissement.

- *L'adhésion à l'initiative Climat International (Ici)*, qui vise à mobiliser les acteurs du secteur du capital investissement pour prendre des mesures concrètes en faveur de la transition vers une économie plus durable et à faible émission de carbone.
- *La signature de la Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest*, qui vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de responsabilité actionnariale sur les dimensions ESG.
- *La signature de la Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest*, qui comprend 30 engagements et fixe des objectifs quantifiés pour les sociétés de gestion et leurs participations.
- *La signature de la Charte d'engagement sur le partage de la valeur*. Ses signataires s'engagent notamment à jouer un rôle moteur auprès de leurs entreprises en portefeuille afin d'augmenter à court terme le taux de couverture de leurs salariés par au moins un dispositif de partage annuel de la valeur créée ; et de promouvoir dans le long terme le partage de la création de valeur actionnariale à travers l'actionnariat salarié et le partage de la plus-value dans toutes les situations où ces mécanismes sont pertinents.

2. Moyens internes pour contribuer à la transition

TiLT compte trois personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine de l'ESG, dont Nicolas Piau, cofondateur et Président de TiLT et l'un des pionniers de l'ESG chez Suez avant sa fusion avec ENGIE, et Antoine Joint, qui a plus de 10 ans d'expérience dans le conseil en durabilité et qui travaille à temps partiel avec TiLT (25%) pour piloter la décarbonation des sociétés en portefeuille.

TiLT a fait le choix de ne pas séparer la fonction ESG du reste de l'équipe d'investissement et chaque membre de l'équipe a la responsabilité d'être actif sur les sujets ESG en suivant notre méthodologie interne. Cette méthodologie a été testée et revue par des experts ESG externes. TiLT dispose également d'un ensemble d'outils développés à la fois en interne et avec l'aide de consultants externes. Il s'agit notamment d'une liste de critères ESG et de deux tableaux d'analyse pour le *screening* des entreprises et les *due diligences*.

<p>3. Gouvernance ESG dans la société de gestion</p>	<p>Les questions ESG sont constamment discutées entre tous les membres de l'équipe d'investissement à tous les stades d'un dossier d'investissement. Tous les membres de l'équipe sont convoqués et leur opinion ou leur contribution sont les bienvenues chaque fois que les questions ESG sont abordées en réunion.</p> <p>TiLT a mis en place un comité Experts et ESG, composé de membres expérimentés du secteur de l'énergie, de l'investissement et de la finance durable. Le comité se réunit toutes les 6-7 semaines et est chargé d'apporter des connaissances ESG pour alimenter les décisions stratégiques, de remettre en question les points de vue de l'équipe d'investissement sur les questions de marché, technologiques et ESG. Notre comité Experts et ESG compte notamment Orith Azoulay, responsable de la finance durable chez Natixis. De plus, TiLT tient un comité ESG interne tous les 2 à 3 mois, qui s'ajoute au comité ESG mené au moins une fois par trimestre au niveau du groupe Siparex.</p> <p>Notre gouvernance est décrite plus précisément dans notre ESMS.</p>	<p>5. Investissements « durables » et investissements dans le secteur fossile</p>	<p>La totalité des investissements de TiLT par l'intermédiaire de TCF 1 sont des investissements durables.</p>
<p>4. Stratégie d'engagement des participations</p>	<p>L'importance des questions ESG et la nécessité pour l'entreprise de s'améliorer dans ce domaine pendant la période d'investissement de TiLT sont clairement établies dès le moment où TiLT transmet une lettre d'intention à une cible d'investissement potentielle.</p> <p>Des objectifs mesurables sont fixés à l'entrée, ainsi qu'un calendrier. 25% du <i>management package</i> de chaque société en portefeuille et 25% <i>carried interest</i> détenu par TiLT sont indexés sur ces indicateurs ESG (voir page 8).</p> <p>TiLT est présent au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles il investit et exige que les questions ESG soient incluses dans la liste des sujets abordés par le conseil d'administration.</p> <p>En outre, TiLT mène une mission avec I Care by Bearing Point pour calculer les émissions évitées générées par chaque entreprise du portefeuille. Cette mission est également un moyen de convaincre les entreprises du portefeuille de l'importance des questions ESG et de les aider à faire le lien avec leur stratégie.</p>	<p>6. Alignement avec l'Accord de Paris</p>	<p>TiLT n'a pas encore mesuré la première empreinte carbone de TCF 1. Les objectifs sur lesquels sont indexés le <i>carried interest</i> de TiLT et les <i>management packages</i> des entreprises du portefeuille comprennent toujours un objectif allant dans le sens de l'Accord de Paris, idéalement et le plus souvent un objectif de réduction absolue des émissions carbone ou un objectif de réduction de l'intensité carbone.</p> <p>Un calcul des émissions évitées au niveau du portefeuille est actuellement en cours (avec I Care by Bearing Point).</p>
		<p>7. Alignement avec la stratégie Biodiversité</p>	<p>Suite à l'article 29 des grandes orientations de la COP15, nous prévoyons un atelier sur la question de la biodiversité afin de préciser notre façon de l'intégrer dans nos politiques ESG.</p>
		<p>8. Intégration des risques ESG dans la gestion des risques</p>	<p>TiLT dispose d'un tableau de bord pour examiner tous les risques possibles liés à l'ESG pour chaque investissement potentiel. La présence de TiLT dans les conseils d'administration des entreprises permet à l'équipe d'investissement de se tenir au courant des risques ESG. Les risques potentiels sont discutés en interne et communiqués aux investisseurs dans nos documents d'information.</p>
		<p>9. Mesures d'amélioration envisagées</p>	<p>Nous nous efforçons constamment d'améliorer les moyens par lesquels nous pouvons contribuer à l'impact ESG.</p> <p>(Cf. III. 2) feuille de route pour les 3 prochaines années)</p>

2. MATRICE DES MACRO-RISQUES

	SOCIAL		ENVIRONNEMENT				AUTRES	
	Collaborateurs	Communautés locales	Émissions de GES	Cycle de fin de vie	Pollution locale	Biodiversité	Exposition au climat	Autres
Photovoltaïque	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Incendie dû à une défaillance électrique Nuisance visuelle	Émissions liées à la production Émissions liées aux transports	Toxicité du plomb et du cadmium Déchets de silicium et d'aluminium		Pour les panneaux solaires au sol : incidence sur la biodiversité et utilisation de pesticides	Vulnérabilité aux conditions météorologiques dangereuses	Métaux rares
Récupération de la chaleur perdue	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Nuisance sonore	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement Émissions fugitives dues à des dysfonctionnements	Déchets métalliques industriels	ORC fonctionnant grâce à des produits chimiques liquides			
Électronique de puissance	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur		Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement et des applications en aval	Déchets de composants électroniques				Métaux rares
Énergie éolienne	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Nuisances visuelle et sonore	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement	Difficulté de recyclage des lames (composites thermodurcissables à base de fibres de verre)		Impact sur la faune	Vulnérabilité économique aux phénomènes météorologiques dangereux	Métaux rares
Production d'hydrogène	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Incendie dû à une défaillance électrique Risques d'explosion	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement	Difficulté du recyclage des piles à combustible				Métaux rares
Biogaz	Droits, santé et sécurité des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur et sur site en cas de fuite	Nuisance olfactive Risque d'incendie et d'explosion	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement Émissions liées à la production et à l'utilisation du biogaz	Impact du digestat et de l'élimination des déchets	Fuites			

3. LISTE D'EXCLUSION

TCF 1 n'investira pas dans des sociétés qui mènent l'une des activités exclues énumérées ci-dessous :

- Toute activité entraînant, directement ou indirectement, des formes dommageables ou fondées sur l'exploitation de travail forcé ou de travail nocif des enfants ;
- Production ou commerce de tout produit ou activité considéré comme illégal en vertu des lois ou réglementations du pays d'implantation ou des conventions et accords internationaux ;
- Toute activité liée à la pornographie ou à la prostitution ;
- Production ou commerce d'espèces sauvages et de produits dérivés réglementés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- La production ou l'utilisation d'un commerce de matières dangereuses telles que les matières radioactives, les fibres d'amiante non liées et les produits contenant des PCB ;
- Le commerce transfrontalier de déchets et de produits de déchets, à moins qu'il ne soit conforme à la Convention de Bâle et aux réglementations nationales et européennes sous-jacentes, mais pour éviter toute ambiguïté, l'utilisation de déchets comme combustible dans le chauffage urbain n'est pas exclue ;
- Les méthodes de pêche non durables (c'est-à-dire la pêche aux filets dérivants en milieu marin utilisant des filets d'une longueur supérieure à 2,5 km et la pêche à l'explosif)
- Production ou commerce de produits pharmaceutiques, de pesticides/herbicides, de produits chimiques, de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'autres substances dangereuses faisant l'objet d'une élimination progressive ou d'une interdiction au niveau international ;
- Destruction d'habitats essentiels ;
- Production et distribution de médias racistes, antidémocratiques et/ou néonazis ;
- Activités liées au tabac ;
- L'utilisation d'animaux vivants à des fins scientifiques et expérimentales, y compris l'élevage de ces animaux ;
- La production (ou la construction), la distribution (ou la transformation) et le commerce d'armes, de munitions, d'explosifs, d'équipements ou d'infrastructures spécifiquement conçus pour un usage militaire, et d'équipements ou d'infrastructures qui ont pour effet de limiter les droits individuels et la liberté des personnes (c'est-à-dire les prisons et les centres de détention sous quelque forme que ce soit) ou de violer les droits de l'Homme ;
- Les jeux d'argent, les casinos et les entreprises équivalentes ou les hôtels hébergeant de telles installations ;
- Concessions commerciales sur des forêts tropicales naturelles et exploitation fore-

- stière dans ces forêts ; conversion de forêts naturelles en plantations ;
- L'achat de matériel d'exploitation forestière destiné à être utilisé dans les forêts tropicales naturelles ou les forêts à haute valeur naturelle ;
- Toute activité ayant un contenu politique ou religieux ;
- Toute activité impliquant la production, l'utilisation, le commerce ou la distribution de semences OGM ou de cultures horticoles transgéniques ;
- Toute activité liée aux expulsions forcées.

TCF 1 n'investira pas dans des sociétés :

- Qui sont directement ou indirectement engagées dans des activités entraînant des violations graves et/ou systématiques des conventions, normes ou protocoles dont la France est signataire et qui sont internationalement reconnus, lorsqu'un tel investissement aurait une incidence négative significative sur la situation commerciale ou financière du Fonds, ou sur sa validité. Ces violations graves et/ou systématiques doivent être attestées par une décision d'un tribunal ou d'une autre source officielle telle que l'ONU, l'OCDE, les gouvernements ou d'autres organismes similaires ;
- Qui sont associées à une corruption importante et dont l'investissement aurait un effet négatif important sur la situation commerciale ou financière du fonds ou sur sa validité. Cette corruption matérielle doit être attestée par une décision d'un tribunal ou d'une autre source officielle telle que les Nations Unies, l'OCDE, les gouvernements ou d'autres organismes similaires ;
- Qui sont domiciliées dans des pays soumis à des embargos commerciaux imposés par les Nations Unies ou l'Union européenne ;
- Qui ont leur siège en Russie ;
- Qui génèrent des revenus à partir d'activités basées sur le charbon, y compris, mais sans s'y limiter, l'extraction de charbon et/ou la production d'énergie à base de charbon et/ou d'électricité par le biais d'une centrale à charbon et/ou l'extraction de charbon ;
- Impliquées dans la production, le raffinage et/ou le commerce d'huile de palme brute (plantations et/ou moulins) ;
- Liées à la spéculation financière sur les matières premières alimentaires.



tilt-capital.com

5 Rue Feydeau, 75002 Paris